

Le duc de Nivernois et de
Rethellois par la grâce de dieu prince
du Saint Empire souverain d'Arches

Chers et bienaimez nous avons creu vous debvoir donner
5 advis de l'instance qui nous a esté faicte au nom de l'infante
des Pays Bas par son ambassadeur résident en cette court
sur le sujet de quelques faulxmonnoyeurs qui ont travaillé
soubz les armes du Roy d'Espagne son nepveu qui se peuvent
retirer dans notre souveraineté lesquels son altesse désireroit
10 pouvoir ferre arrester et saisir par ses officiers aux lieux où
ils pourroient estre pris dans l'estendue de notredite souveraineté
et en estre par lesdits officiers pris congnoissance du fait pour leur
faire et parfaire leur procez à ce qu'une prompte justice en peust
estre faicte sans y user d'autres formes qui leur pourroient
15 donner ocasion de s'esvader et rendre inutile la recherche quelle
en fait fere nous ayant ledit ambassadeur asseuré de la part
de sa dite altesse qu'elle donneroit en pareil cas la mesme
liberté à nos officiers dans l'estendue de ses estatz et pour ce
que nous avons trouvé cette instance raisonnable en ce que
20 elle regarde principalement le bien de la justice nous vous avons
bien voulu faire savoir que notre intention est aussy de votre
costé à y tenir la main et apporter ce qui déppendra de
l'autorité de vos charges et n'estant cette lettre à autre
fin nous prions dieu qu'il vous ayt chers et bien améz
25 en sa sainte et digne garde escript à Pavie le IIII e jour
de may 1626

Charles
Dubosc